



R	15 NOV. 2018
Conseil	1063

Motion

Une salle de l'Inter accessible aux sociétés locales

La salle de l'Inter était inaugurée en avril 2016 déjà. Voici donc plus de deux ans que ce lieu culturel est maintenant en service pour le plus grand bonheur des habitantes et habitants de Porrentruy. Jusqu'à ce jour, le bilan de cette salle est satisfaisant d'un point de vue général. Toutefois, il est maintenant temps de profiter de ces deux années d'expériences passées afin de corriger les différentes lacunes rencontrées.

Notamment, plusieurs sociétés locales se sont risquées dans l'organisation de manifestations comme par exemple des spectacles de gym, lotos, etc. La plupart de ces événements avaient pour but de nous faire replonger dans les années d'avant-rénovation afin de faire revivre le mythe de l'Inter. Cependant, après avoir reçu la facture de location des infrastructures, les sociétés locales ne semblent plus mettre le choix de cette salle à l'ordre du jour, ce qui est regrettable pour la population de notre ville. Ceci d'autant plus que la vie associative semble toujours plus souffrir de l'individualisation de notre société. Le moment est donc opportun pour prendre des mesures, dans le but de rendre la location de ce lieu culturel plus accessible.

En réalité, nous pourrions nous attaquer aux tarifs de l'Inter en essayant de grappiller quelques centimes sur chaque rubrique. Mais dans les faits, ces chiffres sont plus que raisonnables en prenant compte des prestations fournies par les différents collaborateurs de la salle et le matériel mis à disposition. Il est toutefois possible d'influer sur l'addition totale payée par une société locatrice comme par exemple, à l'aide de forfaits. Il existe déjà un rabais de 20% pour les sociétés ayant leur siège à Porrentruy, toutefois cette méthode ne semble pas être efficace ni satisfaisante pour augmenter l'attractivité de la salle de l'Inter. Il faut donc absolument trouver une autre solution pour éviter que l'Inter ne reste une salle de luxe !

La présente motion demande donc que le Conseil municipal prenne les mesures qu'il jugera adéquates afin de rendre la salle de l'Inter plus accessibles financièrement pour les sociétés locales ayant leur siège à Porrentruy sans porter de préjudice majeur aux finances de la Municipalité

[Handwritten signatures in blue ink]

Pour le groupe PLR

Xavier Brunner

